

## ENTENTE DE MODIFICATION

**Entre d'une part :**

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
REPRÉSENTÉ PAR LE MINISTRE RESPONSABLE DES SERVICES SOCIAUX ET  
LE BUREAU DE LA NÉGOCIATION GOUVERNEMENTALE  
(SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR)

**Et d'autre part :**

L'ASSOCIATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES D'HÉBERGEMENT  
DU QUÉBEC (ARIHQ)

## **LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

**Considérant** la signature d'une entente nationale (ci-après, l'Entente) intervenue entre les parties le 16 juillet 2021;

**Considérant** que l'Entente prévoyait à la Lettre d'entente D relative à la procédure associée aux coûts d'opération liés à l'immeuble, que Groupe Altus est la firme professionnelle d'évaluateurs agréés retenue afin d'effectuer les évaluations immobilières selon la méthode retenue ;

**Considérant** que Groupe Altus a transmis le 9 octobre 2024 une correspondance à l'ARIHQ l'informant de la dissolution de la succursale de Québec et du transfert des comptes clients à GDA - Services immobiliers intégrés;

**Considérant** que les parties ont convenu de retenir la firme GDA - Services immobiliers intégrés jusqu'à la date de signature d'une nouvelle Entente nationale.

## **PAR CONSÉQUENT :**

**Les dispositions de l'Entente nationale entrée en vigueur le 16 juillet 2021 sont modifiées de la façon suivante :**

### **1. MODIFICATIONS**

1.1. Le 6<sup>e</sup> CONSIDÉRANT en préambule de la Lettre d'entente D est modifié et remplacé par le suivant :

**CONSIDÉRANT** que GDA - Services immobiliers intégrés Inc. est la firme professionnelle d'évaluateurs agréés retenue afin d'effectuer les évaluations immobilières selon la méthode retenue.

1.2. La clause 23 de la Lettre d'entente D est modifiée et remplacée par la suivante :

Tout document requis par la présente lettre d'entente doit être acheminé aux parties, par courriel, aux adresses suivantes :

Immobilier-RIRTF@msss.gouv.qc.ca  
ARIHQimmobilier@arihq.com  
gdaquebecimmobilier@gdaec.ca

2. La présente entente entre rétroactivement en vigueur le 16 octobre 2024.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNÉ, le 23 jour de mai 2025.

**L'ASSOCIATION DES RESSOURCES  
INTERMÉDIAIRES D'HÉBERGEMENT  
DU QUÉBEC (ARIHQ)**



---

Manon Charpentier, directrice  
générale

**LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET  
DES SERVICES SOCIAUX**



---

Lionel Carmant, ministre  
responsable des Services  
sociaux



---

Laurence Boucher-Poirier, porte-  
parole

**LE BUREAU DE LA NÉGOCIATION  
GOUVERNEMENTALE  
(SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU  
TRÉSOR)**



---

Reda Diouri, négociateur en chef  
adjoint